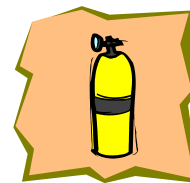




Plongée:

Fiche annuelle de Cotisation

Saison 2016/2017



Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

☎ Domicile : ☎ portable : ☎ job :

Date de naissance : Email :

N° de licence : Niveau actuel de plongée :

		Reportez les montants
Cotisation plongée (Assurance Individuelle Accident, <u>Loisir 1</u> , incluse) :	Adulte (+ 18 ans) : 177 € Junior (- 18 ans) : 104€	
Licence Passager (non membre du club) :	64 €	
Assurance complémentaire (facultative) : (consulter les garanties sur le site)	Loisir 2 : + 11 € Loisir 3 : + 34 € Top 1 : + 19 € Top 2 : + 30 € Top 3 : + 63 €	
Passeport et carnet de plongée :	10 €	
Abonnement Subaqua, revue de plongée (facultatif) :	26 €	
Participation entretien des blocs (propriétaire) :	par bloc : 10 €	
	Sous-total	
Réduction (une seule valable)	E1 actif: 35 € P4, P5, E2 ou E3 actif : 55 € Responsable TIV : 30 € Membre ne pouvant assister aux entraînements le mercredi : 30 € Membre supplémentaire du même foyer et même adresse : 40€	
<i>Nota : Les remboursements de formation vous seront reversés dans l'année.</i>		
	Total	
Caution pour le badge d'accès à la piscine (1 ^{ère} adhésion) :	5 €	

Personne à prévenir en cas d'accident : Nom : ☎ :

Allergie à l'aspirine ? Oui Non

Le dossier d'inscription, COMPLET, doit être rendu impérativement avant le 31 OCTOBRE 2016

- ❖ Cette **fiche d'inscription** complétée et signée.
- ❖ Une photocopie du **certificat médical** (original à conserver par vos soins).
Si vous préparez un autre diplôme que le N1 adulte, le certificat médical doit être rempli par un médecin fédéral ou par un médecin du sport.
- ❖ Votre **règlement** (il est possible de payer en plusieurs fois).
Acceptation Coupon Sport- chèque vacance - Chèques Collèges 72 - Chéquier Loisirs CAF
- J'autorise le CSAS à publier sur son site internet des photos me représentant, ou représentant le mineur pour lequel je suis le tuteur, au cours des activités du club.
- J'accepte de recevoir sur mon adresse email les mises à jour du site internet CSAS (<http://www.csas.fr/>), je pourrai me désinscrire à tout moment par demande formulée par mail au secrétaire du CSAS.

En application de la législation sur les blocs, les personnes propriétaires de bloc qui ne seront pas à jour de leur cotisation à la date mentionnée ci-dessus, ne pourront pas bénéficier de l'entretien de leur bloc par le CSAS, et devront le récupérer avant le 31 décembre de la même année.

Je certifie avoir pris connaissance des statuts et règlements de l'association ;

Et par la signature de ce dossier, je m'engage à les respecter.

Signature :



N° club FFESSM : 03720078